

SEYCHELLES LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ EST UNE PRIORITÉ

# La moitié du pays est une réserve naturelle

Le gouvernement des Seychelles va étendre la surface des zones protégées. La moitié de l'archipel deviendra une réserve naturelle.

Le gouvernement seychellois a annoncé, la semaine dernière, travailler à l'extension des zones protégées dans le pays et atteindre ainsi le seuil de 50 % du territoire comme réserve naturelle, soit 50,59 % de l'archipel exactement.

Le conseil des ministres a approuvé la création d'une zone supplémentaire protégée de 15 km<sup>2</sup> environ, soit 3,53 % du territoire national qui représente une surface totale de 455 km<sup>2</sup>.

Ces nouvelles réserves devraient être officiellement créées dans quelques semaines. Le département seychellois en charge des questions environnementales travaille actuellement à la rédaction d'un projet de loi rendant effective la création de ces espaces protégés.

## « Devenir le leader dans la région »

Le président James Michel, réélu à la tête de l'Etat en mai dernier, avait annoncé cet objectif l'année dernière. Deux nouvelles zones protégées avaient ainsi vu le jour en 2010, le parc national de Silhouette et la réserve naturelle des îles Recif, portant à 47 % du territoire le total des zones protégées. « Nous souhaitons devenir le leader



Les Seychelles souhaitent devenir un exemple mondial dans le domaine de la préservation des espèces animales et végétales. L'archipel dispose de nombreuses richesses naturelles. (Photo F.B.)

dans la région en terme de sauvegarde de la biodiversité », avait déclaré James Michel lors de l'inauguration du parc national de Silhouette en août 2010.

Cette petite île de 20 km<sup>2</sup>, située à une trentaine de kilomètres au nord de Mahé, abrite une faune et une flore riches,

notamment des tortues géantes pouvant peser jusqu'à 200 kilos. 90 % du territoire de Silhouette sont classés.

Mais depuis l'année dernière, c'est la position de numéro un mondial que vise le chef de l'Etat, lequel souhaite faire de son pays une vitrine internationale dédiée à la protection des espèces. « Nous voulons montrer au monde combien il est important de préserver cet héritage naturel », a-t-il précisé la semaine dernière.

Cette politique environnementale ne peut être qu'un atout pour le petit pays de l'Océan Indien, composé de 115 îles, et représente sans nul doute un plus dans l'offre touristique des Seychelles. Il reste à savoir si cette volonté est compatible avec le développement des prospections pétrolières dans l'archipel, qui sont encourageantes.

Les nouvelles zones protégées seront situées sur l'île de Curieuse, au nord de Praslin, mais surtout dans les îles éloignées du

Sud, situées à plus de mille kilomètres de la capitale Victoria et quasiment inhabitées.

Sont concernés l'atoll de Cosmoledo et l'île d'Assomption, deux sites situés à proximité de l'atoll d'Aldabra inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Humanité, ou encore l'atoll de Farqhar.

F.B.

## GROS PLAN

**CHAMPION DU MONDE.** Avec plus de 47 %, la République des Seychelles, qui dépassera prochainement le seuil des 50 %, est le pays qui possède la plus grande surface protégée au monde (en pourcentage de son territoire), loin devant La Nouvelle-Zélande dont 30 % du pays sont classés en parcs nationaux.



Le président James Michel avait inauguré le parc national de Silhouette en août 2010.

MAYOTTE REPRISSE DES ACTIVITÉS DE CAILLÉ

## A trois c'est mieux

Trois investisseurs souhaitent reprendre les activités du groupe Caillé à Mayotte. Bernard Hayot tient la corde.

Actuellement dans la tourmente, le groupe réunionnais Caillé a décidé de se séparer

de ses activités à Madagascar et à Mayotte, souhaitant concentrer ses activités sur La

Réunion. Sur l'île au lagon, Caillé possède la concession automobile SMCI, numéro un du marché avec ses marques Peugeot, Citroën, Opel, Iveco ou encore BMW. Le groupe réunionnais emploie localement une centaine de personnes.

Plusieurs investisseurs se sont fait connaître pour reprendre ces activités, comme le groupe antillais Bernard Hayot (GBH), pas encore présent à Mayotte.

GBH, qui concourt dans la catégorie « super lourd » avec un chiffre d'affaires de près de 2 milliards d'euros en 2010 pour plus de 6 000 salariés à travers le monde, tient la corde mais d'autres inves-

teisseurs n'ont pas dit leur dernier mot. C'est le cas du groupe CFAO appartenant à François Pinault - là aussi c'est du lourd - qui affiche un CA de 2,6 milliards en 2010.

À côté de ces deux mastodontes, un troisième repreneur s'est fait connaître, selon nos confrères de France Mayotte. Il s'agit d'un entrepreneur mahorais, Sam Aziz Akbaraly, qui détient la concession Isuzu.

Les employés de SMCI ne seraient pas favorables à cette reprise, préférant faire partie d'un grand groupe plutôt que d'une petite structure, même mahoraise...

MAURICE ALBION SOUS LE CHOC

## Le cambriolage tourne à l'agression sexuelle

Un cambriolage doublé d'une agression sexuelle s'est déroulé dans la nuit de vendredi à samedi à Albion.

La police d'Albion est une nouvelle fois mise à l'index. Huit ans après le viol suivi du meurtre de Nadine Dantier, ce petit village de la côte ouest de Maurice revit un nouveau cauchemar avec une agression sexuelle des plus sordides.

Dans la nuit de vendredi à samedi, vers les 2 heures, deux hommes masqués ont fait irruption dans la maison d'un chef d'entreprise de 33 ans après avoir préalablement drogué son dalmatien. Ils sont entrés par la porte laissée entrouverte, ont menacé l'homme avec un gourdin et des couteaux de cuisine avant de le ligoter.

L'un des malfaiteurs, prétextant vouloir fouiller les pièces à l'étage, a forcé la compagnie du jeune homme, âgé de 29 ans et dont le jeune enfant dormait plus loin, à le suivre. Quand ils se sont retrouvés seuls, il a abusé d'elle.

Le violeur a été contraint de mettre un terme à cette agression par son complice, attiré par ses cris. Les deux hommes ont alors embarqué les objets de valeur tombant sous leurs mains - un téléviseur, un ordinateur portable et des bijoux, entre autres - dans le 4x4 du couple.

Quand la police d'Albion a été mandée sur les lieux, la jeune femme n'a rien dit à propos du viol. Ce n'est qu'une fois à l'hôpital Victoria, à Candos, où son

compagnon a été admis pour les premiers soins, qu'elle s'est confiée à un médecin. L'alerte a été donnée et le dossier transmis à la brigade criminelle.

L'enquête menée par l'assistant surintendant de police Daniel Monvoisin vise avant tout à dresser une liste des malfaiteurs ayant ce mode opératoire : d'abord celui de droguer les chiens avant d'attaquer le propriétaire à l'arme blanche. En priorité, ceux de la région de Riche-Terre, faubourg de Port-Louis où se terre la crème des voleurs de l'île. C'est en effet dans cette région que le 4x4 volé a été retrouvé une heure trente plus tard.

Les enquêteurs semblent ne pas pouvoir, à ce stade, compter sur les preuves ADN. Les images de vidéosurveillance à Port-Louis sont mises à contribution. D'ores et déjà, des maçons travaillant à Albion ont été entendus quant à leur emploi du temps.

Aux Casernes Centrales, quartier général de la police, à Port-Louis, des arrestations dans la journée d'aujourd'hui sont annoncées.

A Albion, c'est la colère : la fréquence des patrouilles est décriée, d'autant que ce 25 juin, cela fera huit ans que la jeune Nadine Dantier avait disparu de l'arrêt de bus face à l'église.

Vel MOONNIEN

MEURTRE DE LA TOURISTE IRLANDAISE

## L'enquête préliminaire a démarré

La machinerie judiciaire s'est mise en branle dans l'affaire du meurtre de la touriste irlandaise Michaela Harte à l'hôtel Legends le lundi 10 janvier dernier.

Six mois après le crime, les deux principaux suspects, le valet de chambre Avinash Treebhohon et son supérieur, Sandip Moonea, ont été appelés hier devant une enquête préliminaire. Cette procédure vise à permettre à la cour de Mapou d'établir s'ils doivent être déferés en cour d'assises ou pas.

Déjà, les hommes de loi des suspects mettent en doute l'enquête de police et le dossier à charge : les tests ADN n'ont en

rien impliqué leurs clients et les images de vidéosurveillance n'ont rien donné non plus. Ils ont également déposé une motion de défiance envers la magistrate Sheila Bonomally quant à son impartialité.

La presse irlandaise, présente au procès, a déjà initié une série d'articles sur les épouses des suspects. Celles-ci défendent becs et ongles leurs époux et l'une d'elles, Rekha Moonea, en a appelé au père de la touriste pour la soutenir. Alléguant que la torture a été utilisée par la police mauricienne pour extorquer des aveux à Avinash Treebhohon.

V.M

## En bref

### ■ Maurice

#### Pas de bus pour les touristes?

Depuis le 18 juin, les habitants de la région de Chamarel mettent la pression sur les autorités pour bénéficier d'une meilleure desserte locale. Si un minibus de 40 places a bien été mis à leur disposition par la compagnie nationale en charge des transports, ils demandent un plus grand autobus.

Une réponse négative leur a été donnée, avec comme argument qu'un tel moyen de transport ne peut rouler sur les routes étroites de la région. Sauf les bus de touristes... Les habitants

de Chamarel menacent de bloquer l'accès au site s'ils n'obtiennent pas gain de cause.

### ■ Seychelles

#### Visite du président tanzanien

Le président de la Tanzanie, Jakaya Kikwete, était l'invité, ce week-end, du président des Seychelles James Michel. Les deux chefs d'Etat souhaitent développer les échanges entre leurs pays, notamment dans le domaine touristique, dans celui de la pêche et en matière de lutte contre la piraterie. La Tanzanie espère également pouvoir fournir l'archipel en produits agricoles.

### CETTE SEMAINE DANS BELLE



### À LA UNE : GAFRINES NA POINT VILAINS MANIÈRES

■ MISS RÉUNION  
Nos conseillers généraux ont choisi !  
■ SEXO ADOS  
Quand le corps change

Tous les mardis avec  
Le Quotidien